

pays, entre autres ceux de l'Indonésie et de la Malaisie. Ces consultations avaient en général pour objet de faire connaître l'attitude du Canada qui déplore une politique de confrontation.

2. Non.

3. Le haut-commissaire canadien à Kuala-Lumpur lui-même s'occupe de faire connaître l'opinion et l'attitude du gouvernement à ce sujet.

4. Non.

5. Non.

6. Non.

7. Non.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE CANADIENNE EN  
REGARD DU DIFFÉREND ENTRE LA MALAISIE  
ET L'INDONÉSIE

Question n° 1125—M. Latulippe:

1. Le ministère des Affaires extérieures a-t-il examiné les communiqués de presse, selon lesquels le président Soukarno aurait déclaré que «la Malaisie sera écrasée avant le lever du soleil, le 20 mai de l'an prochain»? Dans l'affirmative, le Canada revise-t-il actuellement sa politique extérieure en ce qui concerne le différend entre la Malaisie et l'Indonésie, et comment?

2. Est-ce que des études sont faites actuellement par le Canada, ou par tout organisme dont le Canada fait partie, sur les possibilités futures d'un envoi de troupes de l'ONU qui seraient chargées de maintenir la paix durant les négociations entre Djakarta, Manille et Kuala-Lumpur?

3. Le Canada a-t-il entretenu quelque correspondance que ce soit, ou a-t-il échangé des notes diplomatiques avec, soit le président Soukarno, le président des Philippines ou tout autre chef politique directement intéressé dans ce différend à propos des possibilités de l'envoi de troupes?

**Réponse:** 1. Le ministère des Affaires extérieures a examiné ces communiqués de presse et d'autres déclarations émanant des chefs de l'Indonésie depuis plusieurs mois à l'effet que la Malaisie doit être «écrasée» ou «dévotée». Le Canada a exprimé son appui à la Malaisie lors de la proclamation de la fédération le 16 septembre 1963 et cet appui a été réaffirmé à plusieurs reprises depuis.

2. Non.

3. Non.

NOMINATION D'UN AMBASSADEUR  
AUPRÈS DU VATICAN

Question n° 1133—M. Latulippe:

Au cours des deux dernières années, est-ce que des représentations ont été faites au ministre des Affaires extérieures pour que le Canada nomme un ambassadeur auprès du Vatican? Dans l'affirmative, a) quand, b) par qui, c) quelle fut la réponse du ministère?

**Réponse:** a) D'après ses dossiers, le ministre des Affaires extérieures a reçu en 1963 trois lettres au sujet de la représentation du Canada auprès du Vatican. Aucune lettre n'a été reçue cette année.

b) Deux des lettres reçues en 1963 émanaient de particuliers et la troisième émanait d'une organisation religieuse du pays.

c) Dans chaque cas, la réponse du ministère était dans les termes suivants: La question de l'accréditation d'un représentant du Canada auprès du Vatican est périodiquement revue dans le contexte général de la représentation du Canada à l'étranger. Cet examen couvre plusieurs aspects: l'aspect financier, les problèmes de personnel et les priorités à observer dans l'ouverture de nouveaux postes. Dans le cas du Vatican, tous ces facteurs sont passés en revue à intervalles réguliers quoique aucune décision n'ait encore été prise.

(Traduction)

COMPTON-FRONTENAC—PROGRAMME DE TRAVAUX  
D'HIVER

Question n° 1137—M. Latulippe:

Quelles sont les municipalités de la circonscription de Compton-Frontenac qui ont demandé la prolongation des travaux d'hiver après le 30 avril 1964?

**L'hon. M. MacEachen:** Le 26 février, le ministre du Travail a reçu copie d'une résolution que le conseil de la corporation municipale de la ville de Lac-Mégantic a adoptée lors d'une réunion tenue le 18 février, résolution qui demandait que la période du programme d'encouragement des travaux d'hiver municipaux, pour 1963-1964, soit prolongée jusqu'au 31 mai 1964.

«ATOMIC ENERGY OF CANADA»—EXPORTATION  
AUX PAYS COMMUNISTES

Question n° 1141—M. Latulippe:

L'Atomic Energy of Canada remplit-elle actuellement des commandes destinées à l'URSS ou à d'autres pays situés derrière le rideau de fer, et dans l'affirmative, quels sont la nature de chacune de ces commandes, les montants s'y rattachant, le pays de destination et l'usage prévu de l'équipement de fabrication canadienne dans ces pays importateurs?

**L'hon. M. Drury:** En ce qui concerne l'Atomic Energy of Canada Limited:

Pour l'Organisation mondiale de la santé (Genève) à livrer au ministère de la Santé de l'Albanie: 1 source de radio-activité cobalt-60, d'une valeur de \$18,000 environ, à des fins médicales.